

**DECISION MODIFICATIVE N° 2 : SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A  
DOMICILE**

DELIBERATION N° 66  
Date : SAMEDI 30 NOVEMBRE 2024

Rapporteur :  
Monsieur Dominique BAERT,  
Président du CCAS.

Cette Décision Modificative n°1 du budget du SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE a pour objectif d'ajuster les crédits en dépenses et recettes, afin de :

- Procéder à l'acquisition d'un logiciel ESM numérique financé par l'ARS et ses formations
- D'intégrer les résultats 2023 en fonctionnement et investissement

Le détail des crédits ouverts en dépenses et en recettes est joint en annexe.

Il est demandé au Conseil d'Administration d'autoriser Monsieur le Président du CCAS à faire appliquer cette décision modificative.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE A L'UNANIMITE**

Acte certifié exécutoire de plein droit et publié en application  
de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée  
par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Wattrelos, le 30/11/2024  
Le Maire-Président du CCAS  
  
Dominique BAERT

DEPARTEMENT DU NORD

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE WATTRELOS



Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration

**SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU**

Samedi 30 novembre 2024 – 9h30

**Nombre de Conseillers en exercice : 13**

**Présents : 10**

Monsieur Dominique BAERT, Président  
Monsieur Benjamin CAILLIERET, Vice-Président

Mesdames, Françoise CLAIS, Jocelyne LEFEVRE, Laureen LEMOINE, Sarah NEYRINCK, Arlette  
ROUSSEL  
Messieurs Daniel BALCAEN, Patrick DUPONCHEEL, Christophe RICCI

Administrateurs

**Absence excusée avec pouvoir : 00**

**Absence excusée sans pouvoir : 03**

Laura DELPLANQUE  
Veysal KIRAZ  
Pascal LUCAS

**Absence : 00**

**Président de séance :**

Monsieur Dominique BAERT, Président